

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Cinéméraman	SERVICE:	Journalisme électronique
SYND./GR./CL.:	SCFP / CINÉ / XIV	FONCTION #:	SC.015
DATE:	Le 1er novembre 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le cinéméraman est responsable de la prise d'images des productions magnétoscopiques et assure, à l'occasion, la prise de son, le tout conformément aux exigences des requérants.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assure la planification et l'organisation de la prise d'images et de son des productions:
 - a) Détermine le matériel et l'équipement nécessaires au tournage, s'assure de leur bon fonctionnement et procède, au besoin, aux réparations mineures.
 - b) Transporte l'équipement requis sur les lieux de tournage et prend les précautions d'usage lors de leur manutention ou de leur utilisation.
 - c) Dirige l'installation de l'équipement d'enregistrement et effectue les tests nécessaires.
 - d) Assure les réglages de caméra, de l'éclairage, de cadrage et des plans de raccord nécessaires au montage.
 - e) Assure la prise de son lorsqu'il travaille seul sans assistant cinéméraman.

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Cinémaman	SERVICE:	Journalisme électronique
SYND./GR./CL.:	SCFP / CINÉ / XIV	FONCTION #:	SC.015
DATE:	Le 1er novembre 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

- f) Avise son supérieur des déficiences ou bris d'équipements et transmet aux services de maintenance concernés l'information sur les besoins de réparation.
 - g) Collabore avec le journaliste pour la préparation de tournages éventuels (Pools, etc.).
2. Assure les prises de vue conformément aux exigences requises de façon à servir le mieux possible les intérêts de l'information et/ou du réalisateur.
 3. Dirige la transmission de l'image et du son des émissions LBN en direct (ligne Bell Network):
 - a) Fait, dirige et/ou ajuste les branchements nécessaires à la diffusion ou à la transmission de reportages.
 - b) Règle ou dirige les ajustements des appareils servant à transmettre à la régie centrale les signaux audio et vidéo selon les règles.
 - c) Communique, s'il y a lieu, aux divers intervenants tels que l'opérateur VTR, les messages ("cue") nécessaires à la diffusion des émissions selon les moments propices qu'il a identifié.
 4. Vérifie régulièrement le travail des assistants cinémaman et s'assure qu'il rencontre les normes établies.

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Cinécaméraman	SERVICE:	Journalisme électronique
SYND./GR./CL.:	SCFP / CINÉ / XIV	FONCTION #:	SC.015
DATE:	Le 1er novembre 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

5. Conduit un véhicule automobile.
6. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Cinécaméraman	SERVICE:	Journalisme électronique
SYND./GR./CL.:	SCFP / CINÉ / XIV	FONCTION #:	SC.015
DATE:	Le 1er novembre 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

FORMATION

- DEC en audiovisuel, en production vidéo/télévision ou en photographie.

EXPÉRIENCE

- Deux années d'expérience pertinente.

CONNAISSANCES

- Connaissances des techniques audiovisuelles.

PROFIL RECHERCHÉ

EMPLOI:	Cinémaman	SERVICE:	Journalisme électronique
SYND./GR./CL.:	SCFP / CINÉ / XIV	FONCTION #:	SC.015
DATE:	Le 1er novembre 1991 (F)	CODE D'EQUITE:	4
		CAT. PROF.:	T

- Capacité de planifier et d'organiser;
- Leadership;
- Capacité d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- Tolérance au stress;
- Disponibilité;
- Esprit d'équipe;
- Bonne présentation.
